

Ramassage des ordures

MRAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Lundi : déchets non recyclables



Mercredi : déchets recyclables

Ils ne devront plus se trouver dans les sacs jaunes transparents, mais en vrac dans la poubelle au couvercle jaune.

Ces déchets concernent :

- * les bouteilles plastiques
- * les cubitainers
- * les journaux et magazines
- * les boîtes de conserves propres
- * les emballages alimentaires (briques)
- * les aérosols

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS



Tous les jeudis

Les ordures de jardin doivent être déposées devant la porte dans le conditionnement ci-après uniquement :

* 3 poubelles de 80 L d'herbe ou de gazon

* 3 sacs plastiques dégradables d'herbe non fermé ou 3 brouettes d'herbe

Les déchets déposés en vrac ou dans les sacs plastiques fermés ne seront pas ramassés.

Quant aux **BRANCHES**, elles seront ramassées **UNIQUEMENT** sous forme de **FAGOTS D'UN MÈTRE** de long environ.

Des bennes peuvent être déposées à votre domicile sur demande.

Il est FORMELLEMENT INTERDIT de déposer et ne seront pas ramassés



- * les gravats
- * matériaux de construction
- * terre
- * plastique en tout genre
- * ferraille en tout genre
- * huile de vidange

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le 1^{er} lundi de chaque mois



La collecte est effectuée le PREMIER LUNDI de chaque mois.

Ces objets doivent être déposés devant votre porte **le matin même** du ramassage. En aucun cas, vous ne devez laisser ces objets sur la voie publique pendant plusieurs jours.

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Située Z.I. de Bordegrosse (à côté du Mac Donald de Cazères)

Accès autorisé sur présentation d'une carte individuelle délivrée à la Mairie.

Se munir de :

- * un justificatif de domicile récent
- * la carte grise de son véhicule

Pour toutes questions : 05.61.97.00.66.